

**BMW
GROUP**
Financial Services



**BMW
MOTORRAD**

LA GARANTIE PERTE FINANCIÈRE.

NOTRE PROTECTION FINANCIÈRE
POUR VOTRE BMW.

MAKE LIFE A RIDE




LA GARANTIE PERTE FINANCIÈRE*

UN COMPLÉMENT D'INDEMNISATION JUSQU'AU SOLDE DE VOTRE CONTRAT DE FINANCEMENT.

Pendant la durée de votre contrat de financement en crédit ou en Location avec Option d'Achat (LOA), en cas de vol⁽¹⁾ ou de destruction totale de votre véhicule, **nous vous remboursons** :

	La différence entre : Le solde⁽²⁾ de votre contrat de financement et La valeur la plus élevée entre : - L'indemnité de l'assureur principal et - La valeur économique à dire d'expert ⁽³⁾	+ 	La franchise de l'assureur principal
		+ 	Une indemnité complémentaire de 500 €
		+ 	Une indemnité renouvellement⁽⁴⁾ de 250 €

EXEMPLE

	Vous louez un véhicule au sein du réseau BMW Motorrad et vous optez pour un contrat de financement avec BMW Finance.	▶	Valeur du véhicule : 15 000 €
	Vous subissez un vol ⁽¹⁾ ou une destruction totale de votre véhicule pendant la durée de votre contrat de financement	▶	Le solde ⁽²⁾ de votre contrat de financement au moment du sinistre : 10 000 €
	Vous obtenez une indemnisation de l'assureur principal	▶	Indemnisation assurance : 8 000 € 9 000 € - une franchise de 1 000 €

SANS GARANTIE	AVEC LA GARANTIE PERTE FINANCIÈRE* (SANS RENOUVELLEMENT)	AVEC LA GARANTIE PERTE FINANCIÈRE* (AVEC RENOUVELLEMENT)
Indemnisation de l'assureur principal : 8 000 € (9 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)	Indemnisation de l'assureur principal : 8 000 € (9 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)	Indemnisation de l'assureur principal : 8 000 € (9 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)
x	Indemnisation Garantie Perte Financière : 2 000 € (1 000 € + 1 000 €)	Indemnisation Garantie Perte Financière : 2 000 € (1 000 € + 1 000 €)
x	Indemnité complémentaire : 500 €	Indemnités complémentaire et renouvellement⁽⁴⁾ : 500 € + 250 €
POUR SOLDER VOTRE CONTRAT DE FINANCEMENT SOIT 10 000 € :		
Vous devez déboursier : 2 000 €	Pas de dépenses supplémentaires de votre part et vous récupérez 500 € en votre faveur	Pas de dépenses supplémentaires de votre part et vous récupérez 750 € en votre faveur
-2 000 €	+ 500 €	+ 750 €

⁽¹⁾ Vol non retrouvé dans un délai de 30 jours suite au sinistre.

⁽²⁾ Le solde du contrat de financement correspond au montant restant dû, au jour du sinistre, à l'exclusion des sommes reportées ou impayées.

⁽³⁾ La valeur économique à dire d'expert au jour du sinistre correspond au montant reporté sur le rapport d'expertise.

⁽⁴⁾ En cas de renouvellement par un véhicule neuf ou d'occasion au sein du réseau BMW Motorrad, avec un contrat de financement BMW Finance, dans un délai de 3 mois suite au sinistre.

* La Garantie Perte Financière est souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros entièrement versé - RCS Le Mans 440 048 882, sièges sociaux : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 - France, entreprises régies par le Code des assurances - IDU REP Eco circulaire FR231780_03XLOT.

BMW Finance, SNC au capital de 87.000.000 Euros, 343 606 448 RCS Versailles, siège social : 5 rue des Hérons - 78180 Montigny-le-Bretonneux, immatriculée en tant que Courtier en assurance à l'ORIAS sous le numéro 07 00 88 83 (www.oriass.fr).

Document à caractère publicitaire.

